

Félix-Antoine Léger

De: Valérie Dion
Envoyé: 26 octobre 2016 18:09
À: 'Frenette, Yves'
Cc: 'Chabot, Sylvie'; 'Daniel.Pelletier@saaq.gouv.qc.ca'; Marie-Pierre Lelièvre; Félix-Antoine Léger
Objet: État de situation - DC 26/10/2016

Bonjour Yves

Voici le topo de cette journée :

- Les règles de fonctionnement énoncées à la rencontre de démarrage ont été respectées (réf. : principes directeurs, règles de vie et autres règles de fonctionnement). Rien à signaler de différent d'hier;
- Les sujets prévus être couverts l'ont été + couverture des volets fonctionnel et technologique;
- Calendrier de vendredi révisé (jour 2 avec Alliance) pour considérer l'avance vs calendrier initial. Le volet Licensing IBM et une discussion sur SGPS seront abordés vendredi. La discussion sur SGPS est prévue mardi pour LGS. Tout comme pour LGS, Deloitte sera appelée à présenter sa stratégie de mise en œuvre (initiale) au jour 2 et les échanges sur la stratégie se feront au jour 3;
- Généralement plus de discussions à chaque thème car l'alliance énonçait des commentaires sur les zones d'amélioration identifiées par la SAAQ davantage qu'hier;
- Deloitte a également mentionné le défi de disponibilité des ressources expertes de SAP dans le contexte où elles doivent travailler avec les 2 alliances;
- Comme hier, quelques infos à partager aux 2 alliances dans le dialogue ont été identifiées et partagées avec Karl;
- L'alliance a fourni une liste de sujets à aborder; nous ferons un suivi sur la façon dont l'équipe SAAQ les traitera et la nécessité de partager certaines réponses de la SAAQ de façon équitable entre les 2 alliances.

Nous demeurons disponibles pour toute question.

Valérie Dion, CPA auditrice, CA

MALLETTE S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4455, poste 2479

Télécopie 418 656-0800

Courriel valerie.dion@mallette.ca

Visitez notre site www.mallette.ca



MEMBRE **TIAG**®

Une alliance internationale de cabinets comptables indépendants

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt. Merci !